



Amicale Sportive et Culturelle des Retraités Ancileviens

(Association loi 1901 déclarée le 22 Janvier 1992 modifiée le 21 novembre 2011)

3, rue de l'Aurore 74940 ANNECY-LE-VIEUX ☎ 04 50 23 85 07

✉ e-mail : pleinair@ascra1.fr - Site : www.ascra1.fr

Séjour Thalasso du dimanche 19 au samedi 25 juin 2022

Cure avec 20 soins de thalassothérapie sur 5 jours

Soit 4 soins en moyenne par jour en alternance matinée ou après-midi,
l'autre demi-journée restant libre ou avec excursions et promenades proposées

Cure Détente et Vitalité

15 soins ciblés :

- 3 modelages sous pluie marine à l'huile de magnésium marin (12 min)
- 2 modelages suédois du dos à l'huile de magnésium marin
- 2 hydromodelages sous-marins à l'huile de magnésium marin
- 5 enveloppements de boue marine
- 2 bains hydromassants à l'huile de magnésium marin
- 1 séance plénitude (lit de flottaison) avec séance audio de sophrologie

5 soins dynamiques marins collectifs :

- Gymnastique marine et jets sous-marins

Transport en car : départ le dimanche 19 juin à 6h00 et retour le samedi 25 juin vers 20h30.

Départ : Parking du cimetière des Glaisins à Annecy le Vieux

Hébergement à Hôtel Thalasso et SPA 3 étoiles à Ars-en Ré

Adresse : Avenue d'Antioche 17590 Ars- en Ré

Téléphone : 05 46 29 10 00

Pension complète du dimanche soir au samedi matin.

Sont inclus dans le prix :

- Pension complète 6 nuits avec boissons comprises au déjeuner et au dîner
- Hébergement en chambres doubles
- Accès libre et illimité à l'espace forme, parcours aquatique, sauna, hammam et fitness
- Pique-nique pour le jour du retour
- Assurances assistance/rapatriement, annulation et interruption de séjour 20€ (*)

Conditions d'annulation : Le règlement intérieur précise les conditions d'annulation.

Tarifs : 1440€

Chambre individuelle facultative : 180€

Inscription : Seuls les dossiers complets (être adhérent, bulletin d'inscription et les 3 chèques) seront retenus et ceci dans l'ordre d'arrivée.

Règlement :

- 1^{er} acompte de 470€ à l'inscription + chambre individuelle facultative débité 2^{ème} quinzaine de janvier 2022
- 2^{ème} acompte de 480€ débité 2^{ème} quinzaine de mars 2022
- Solde de 490€ débité 2^{ème} quinzaine de mai 2022

(*) Assurance non remboursable